

Jean Bodin (1530-1596)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b035_B_f0054**

Source**Boite_035_B-2-chem | Sorcellerie au XVIe siècle.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées

- [Agrippa von Nettesheim, Heinrich Cornelius](#)
- [Aristote](#)
- [Bodin, Jean](#)
- [Cicéron](#)
- [Posidonius d'Apamée](#)

Références bibliographiques

- [Bodin, De la démonomanie des sorciers, Anvers, Coninx, 1586](#)
- [Bodin, La Démonomanie des sorciers... par J. Bodin, Paris, J. Du Puys, 1581](#)
- Wier, De Praestigiis daemonum et incantationibus ac veneficiis libri sex, postrema editione quinta aucti et recogniti. Accessit Liber apologeticus et Pseudomonarchia daemonum, Basileae, ex officina Oporiniana, 1577

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Jean Bodin (1530. 1596)

En 1580 écrit 1 De demonomania. Annonce
ci il a l'intention d'imprimer, Weyer publiait
De Laniis, qui complicité De Praestigiiis Dæmo-
num. Bodin ajoute sa D. en supprimant
de 65 pages concernant Weyer. (Réfutation de
l'opinion de Jean Wier in De la Demonomania
des sorciers. Antwerp, 1586)

- J. W. ut, y son maître Agrippa, 1 sorcier. Qu'il
ait les Enchères, mais qu'il "vieille introduction
qui a été été utilisée par Salomon le sorcier" (1375)

- J. W. distingue les empoisonneurs (venefici)
des sorciers. B. cite chez l'Écriture, Amihor, Ciria,
le Anbe, des h. de loi pieux et chrétiens.
Tous que W. dit sur sorciers est mi: if, mangant
la chair humaine (allégorie de la Poman: l'aigle, i.e.,
le sorcier, qui nourrit ses descendants de sang); ils
peuvent se transporter: le Christ a été transporté par
Salomon; Romulus et son armée ont été transportés
à Rome de Salomon.



- W. dit que les sorciers sont des mélancoliques;
mais seuls les h. peuvent être mélancoliques. On
appelle méf. vient de la chaleur et de la sécheresse
alors que les femmes sont "froides et humides." (1390)

- W. dit qu'il n'y a rien de pire entre Satan et le corbeau. W. qui n'est pas juriste ne sent pas que le simple contentieux n'est pas ; on est en besoin d'écrit, ni même de mot, mais "muta solo", à simple mot de tête.

- Les effets d'incantation et de sorcellerie l'ont fait passer à la fin de l'intervention de Satan et de l'immortalité de l'âme. (39899 /

Discussion juridique.

1. Les juges ne peuvent pas amener Satan à leur cour ; mais ils peuvent diminuer son pouvoir en empruntant de ceux qui l'aident, qui lui obéissent, qui accomplissent ses instructions. (405) - On ne peut éliminer la complicité de Satan de la communauté.

2. Si Dieu avait raison, les rois pourraient demander grâce, en disant que le diable les a mis finis ; et si les juges n'ont pas de juridiction ni de pouvoir contre le diable, il n'y aurait rien qui à supprimer les lois humaines et divines qui ont rapport à la punition du crime.

Le fait est que celui qui est pour les stoïciens. 1. y a l'Académie a offert au stoïcien Porphyre